Universidad de Navarra

Français B1 B

Guide d'enseignement 2026-27

PRÉSENTATION

Brève description de la matière: Dans cette matière, les étudiants acquièrent les connaissances linguistiques nécessaires pour le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, qui englobe l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues.

Faculté / Département : Escuela de Gestión Aplicada/School of Applied Management

Titre : Licence en Gestion Appliquée / Bachelor in Applied Management

Cours : 1ère année, 2ème année, 3ème année

Semestre : 1er semestre, 2ème semestre

Caractère: obligatoire.

ECTS: 9

Module de la matière : Communication et langues modernes

Professeur: Laurence Beaucourt (lbeaucourt@unav.es)

Langue : français

Horaire et salle de classe

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE (COMPÉTENCES)

COMPÉTENCES DE BASE

RA18 Les étudiants sont capables d'appliquer leurs connaissances à leur travail ou à leur vocation de manière professionnelle et possèdent les compétences généralement démontrées par le développement et la défense d'arguments et la résolution de problèmes dans leur domaine d'études.

RA19 Les élèves sont capables de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à des publics de spécialistes et de non-spécialistes.

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

RA11 Travailler et s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires et des contextes multiculturels dans le domaine de la gestion et de l'administration des entreprises sans perdre son autonomie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RA16 Interagir efficacement avec les autres, pour atteindre des objectifs professionnels dans des contextes commerciaux nationaux et internationaux.

RA30 Communiquer dans au moins deux autres langues, différentes de la langue maternelle, en atteignant un niveau avancé dans l'une d'elles et un niveau intermédiaire dans l'autre, selon les critères du Cadre européen commun de référence pour les langues.

PROGRAMME

RESSOURCES COMMUNICATIVES

- parler du caractère, des goûts et des activités
- donner des conseils et des explications
- exprimer l'opposition
- exprimer et nuancer des opinions
- exprimer l'obligation
- exprimer des hypothèse, des souhaits et des doutes
- exprimer les objectifs et l'utilité
- exprimer des regrets et des reproches

RESSOURCES GRAMMATICALES

- le mode indicatif
- le mode subjonctif (présent)
- le gérondif et le participe présent
- les participes passés avec "avoir" et "être"
- comparatifs et superlatifs
- la formation et la place de l'adverbe
- les pronoms objet (in)direct
- les pronoms toniques et le pronom personnel "on"
- les pronoms "y ", "en" et la double pronominalisation
- la forme négative
- les adjectifs et pronoms indéfinis
- pronoms relatifs simples et composés

RESSOURCES LEXICALES

- la ville, les espaces verts, le logement, les normes
- les relations et le caractère
- le monde du travail, les droits
- l'engagement, l'activisme et la solidarité
- la santé, le handicap, l'état psychologique
- les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, la science
- les loisirs, les activités et les équipements
- les musées, l'architecture, les arts plastiques, l'art urbain
- les moyens de communication
- l'écologie

ACTIVITÉS DE FORMATION

	HEURES	PRÉSENCE
AF1 Cours théoriques et/ou pratiques présentiels	126	100%
AF2 Travail individuel ou en groupe et étude personnelle	99	0%

ÉVALUATION

Pour valider la matière, il est nécessaire de réussir chacune des compétences linguistiques : compréhension auditive, compréhension écrite, expression écrite, grammaire et vocabulaire, et expression orale.

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

Les poids des différentes parties de l'évaluation sont indiqués dans le tableau suivant :

	POIDS
SE7 Compréhension auditive	20%
SE8 Compréhension écrite	20%
SE9 Expression écrite	20%
SE10 Grammaire et vocabulaire	20%
SE11 Expression orale	20%

La présence aux cours et la remise des devoirs seront prises en compte dans l'évaluation de la matière.

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE

Les situations suivantes peuvent se présenter :

1 L'étudiant a échoué dans la convocation ordinaire.

Dans ce cas, il sera réexaminé dans les compétences qu'il n'a pas réussies lors de la convocation ordinaire et conservera la note des compétences réussies, le cas échéant.

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

2 L'étudiant a demandé à participer à la convocation extraordinaire en ayant obtenu une note de 5 ou plus lors de la convocation ordinaire. Dans ce cas, la note finale de la matière sera celle correspondant à cette convocation, pouvant être supérieure, égale ou inférieure (y compris un échec) à la note de la convocation ordinaire. De plus, si une fois la demande de participation à l'examen soumise, l'étudiant ne se présente pas, cela sera enregistré comme "Absent" et il devra suivre à nouveau le cours.

Dans cette évaluation, l'étudiant devra se présenter à nouveau à toutes les compétences linguistiques (100% de la note).

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

PLAGIAT ET COPIE

En cas de plagiat lors de la remise de devoirs et d'autres irrégularités telles que la triche lors des examens, cela sera sanctionné conformément aux réglementations en vigueur, et cette infraction sera enregistrée dans le dossier académique.

Le plagiat consiste à « présenter le travail ou les idées d'une autre personne comme étant les siennes, avec ou sans son consentement, en les intégrant dans son propre travail sans en citer la source. Cela s'applique à tout type de contenu, qu'il soit imprimé, numérique, inédit ou généré par l'intelligence artificielle. » (University of Oxford, s.f.).

Pour plus d'informations sur les différentes formes de plagiat, telles que la copie mot pour mot, la paraphrase sans citation, la collusion, la référence inexacte et l'auto-plagiat, consulte le guide sur les compétences académiques de l'université d'Oxford :

https://www.ox.ac.uk/students/academic/guidance/skills/plagiarism.

Remarque concernant l'utilisation de l'IA : le contenu généré par l'intelligence artificielle ne doit pas être cité comme auteur. Dans ce cas, il convient de citer les sources originales sur lesquelles repose le contenu généré par l'IA, et non l'outil d'IA lui-même. Dans le cas contraire, l'utilisation d'un texte généré par l'IA sans mention appropriée est également considérée comme du plagiat.

Référence : University of Oxford. (s. f.). *Plagiarism*. En *Academic Skills*. Cité le 15 juin 2026 de : https://www.ox.ac.uk/students/academic/guidance/skills/plagiarism uefap.org

HORAIRES DE DISPONIBILITÉ

Demander une consultation par e-mail: lbeaucourt@unav.es

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

Inspire 3. Méthode de français B1. Hachette livre, 2022 – ISBN: 9782017133513

Inspire 3. Cahier d'activités B1. Hachette livre, 2022 – ISBN: 9782017133520